Image not found or type unknown

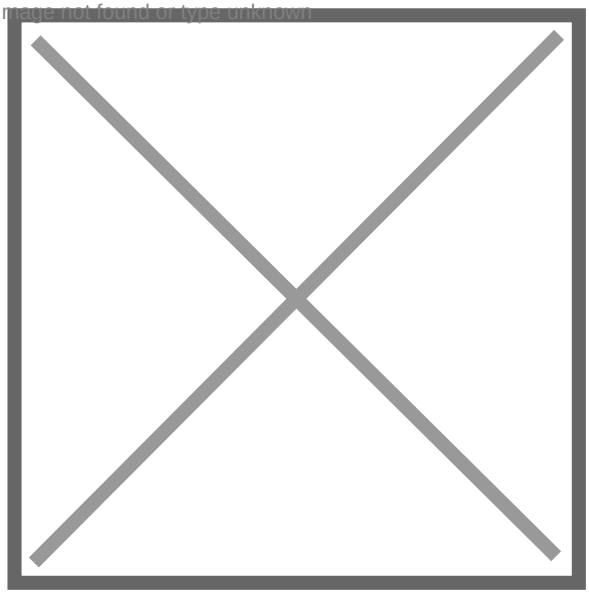

Recours possible pour l'achat d'une voiture a un particulier

Par **phil836**, le **20/11/2008** à **14:09**

Bonjour,

j'ai acheté le 1er novembre une voiture d'occasion a un particulier pour la somme de 2 7OO €.
J'ai choissis ce véhicule, ,car je ne m'y connais aps vraiment en voiture et que celui ci possede un carnet d'entretient.
Le vendeur m'a dit et répété lors de la visite puis de l'achat, que la distribution avais été faite a 116 000 km, (le kilometrage lors de l'achat est de 159 000 km).
Ce qu'il c'est bien abstenu de me dire c'est que sur ce modele, la courroie de dsitribution est a changer tout les 75 000 Km OU tous les 5 ans.
Et si la courroie a bien été changer a 116 000 km, cela était en Juillet 2003.
Cette courroie de distribution a donc casser le 04 Novembre, soit 3 jours apres l'achat, alors que je revenais de voir l'acheteur pour lui demander d'annuler la vente de la voiture, car alors que j'ai dû parcourir 300 km avec le voiture, le voyant d'injecteurs s'est allumé sur le tableau de bord.
Bien entendus, il n'as pas voulus reprendre sa voiture et m'as proposer en tout et pour tout un remboursement de 400 € en me demandans de lui faire un papier le dégageant de tout problemes a venir sur la voiture.
Ayant fais l'erreure de payer la voiture en liquide, je lui est donc fais ce papier, sur lequel j'ai marquer qu'il m'as rendus 400 € sur la somme de 2700 € du moent de la vente.
Il a lui meme acheter cette voiture en juillet cette année, pour sa femme dont il se sépare (soit disant, d'ou la vente de la voiture 4 mois apres)
Possedant lui meme une voiture du meme modele, je suis sur qu'il était au courant que cette voiture allais avoir un probleme.
Mais comment le prouver et quels sont les recours que j'ai pour annuler la vente de cette voiture ?

Je precise que le voyant d'injecteur, s'est allumer le 2 Novembre (soit le lendemain de l'achat de la voiture) et que je l'ai amenée immediatement chez renautl, qui on détecté un probleme sur le circuit d'electrovanne d'avance.

Merci d'avance pour l'aide que vous pourriez m'apporter.

Phil836

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés